

j'en félicite le Gouvernement qui demande maintenant au Parlement canadien de la ratifier.

Je veux aussi féliciter le Gouvernement et spécialement le ministère des Affaires extérieures de leur précieuse collaboration à tous les travaux de l'Organisation des Nations Unies et à ses commissions spécialisées. Notre pays jouit au sein de cet organisme d'une influence marquée et incontestée. Permettez-moi d'ajouter ceci: Lorsque le représentant d'un pays monte à la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies, il n'est pas dans la coutume de l'applaudir. Vendredi dernier, lorsque l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada est monté à la tribune pour répondre à la diatribe du représentant de l'Union soviétique, les applaudissements ont éclaté dans la tribune des spectateurs.

C'est donc dire que nous retraçons sur la scène internationale le reflet de la popularité dont jouit le présent gouvernement au pays. Nous en trouvons la cause dans son souci constant de travailler à l'instauration universelle de la paix et à l'amélioration des conditions sociales et économiques partout et pour tous.

Pour ces motifs, monsieur l'Orateur, appuyé par l'honorable député de Springfield (M. Weselak), j'ai l'honneur de proposer:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable M. Vincent Massey, C. H., Gouverneur général et commandant en chef du Canada:

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

(Traduction)

**M. A. B. Weselak (Springfield):** Monsieur l'Orateur, lorsque m'a été communiqué, au siège des Nations Unies, à New-York, le message du premier ministre (M. St-Laurent) me demandant si j'appuierais l'adresse en réponse au discours du trône, comme j'étais conscient de la gravité de la situation actuelle et de la menace sérieuse à la paix mondiale, il m'était impossible de ne pas me réjouir de pouvoir contribuer, au Canada, à amorcer ce débat et participer à l'ouverture de cette session spéciale de la Chambre des communes du Canada, convoquée pour seconder le travail des Nations Unies et y donner suite. Ce travail a pour but d'éviter la guerre au Moyen-Orient, où la paix est sérieusement menacée. La session a aussi été convoquée afin d'aider les réfugiés d'une région de l'Europe d'où mes propres ancêtres

sont venus au Canada, de même que beaucoup de mes commettants et leurs parents. Ils sont venus ici à la recherche de la liberté et de possibilités, qu'ils ont trouvées en effet et qu'ils estiment maintenant si hautement.

Je remercie donc le premier ministre et son cabinet de l'honneur qui m'est fait et qui rejaillit sur la population de la circonscription de Springfield.

Je félicite chaleureusement de son magnifique exposé le député de Rimouski (M. Légaré) auquel est échu l'honneur de proposer l'adresse en réponse au discours du trône.

Ayant assisté, les deux dernières semaines, aux travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies en qualité de membre de la délégation canadienne, je ne puis m'empêcher d'insister en cette enceinte sur la gravité et le sérieux des problèmes auxquels l'Assemblée doit faire face, ainsi que sur leur nature complexe.

Je suis convaincu que les Nations Unies ont, le mois dernier, empêché un conflit de grande envergure au Moyen-Orient. Ce n'a pas été chose facile. Les députés se souviendront que, lors de la session extraordinaire du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale à la fin d'octobre et au début du mois courant, l'Angleterre et la France se sont opposées aux projets de résolutions du Conseil de sécurité qui demandaient un cessez-le-feu ainsi que le prompt retrait de toutes les troupes, et qu'elles se sont ensuite prononcées à l'Assemblée générale contre une résolution analogue, proposée par la grande majorité des membres.

Évidemment, la Grande-Bretagne et la France avaient l'impression qu'elles ne pouvaient quitter la région de Suez avant qu'on trouve quelque autre solution permettant de protéger et d'assurer le passage des navires par le canal qui est essentiel à leur économie. A ce moment, il a semblé que les Nations Unies avaient échoué dans l'épreuve suprême.

Le Canada s'est abstenu de voter sur la résolution mais, en expliquant sa raison d'agir ainsi, le président de la délégation canadienne, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson), a suggéré l'établissement d'une force d'urgence des Nations Unies et l'envoi de cette force au Moyen-Orient, en vue d'assurer et de surveiller la cessation des hostilités en conformité des instructions reçues par elle de temps à autre des Nations Unies.

Les États membres des Nations Unies ont immédiatement abordé cette suggestion du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il a été prié de formuler et de proposer une résolution donnant suite à sa suggestion. Il l'a fait. La résolution a reçu l'acceptation et l'appui de tous; elle a été appuyée par l'Angleterre et par la France. On se rend compte de l'appui qu'a reçu la proposition si l'on songe